

Procès-verbal de l'assemblée générale du groupe des Jeunes Agriculteurs Jurassiens

Le 23 février 2017 à 20h00

Au Restaurant de la Croix Blanche à Bassecourt

Ordre du jour adopté :

- 1. Ouverture de l'assemblée et salutations du président**
- 2. Nomination des scrutateurs**
- 3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 25 février 2016**
- 4. Rapport du président**
- 5. Comptes 2016**
- 6. Démissions et élections au comité**
- 7. Programme d'activités 2017**
- 8. Budget 2017**
- 9. Divers et imprévus**

Présents : Selon la liste des présences disponible au bureau de la CJA

Invités présents : Michel Darbellay (Cja), Jean-Paul Lachat (ECR), Yvette Petermann (AGRI), Martin Pidoux.

Excusés : Aurane Freudiger, Christian Schönbächler (Coja), Jérémy Vermeille, Yves Maître (SACD), Valentin Queloz, Jean Leuenberger, Urs Erne, Elodie Guédat, Alain Girardin, Marc Kury, Jérôme Jobin, Nicolas Froidevaux, Baptiste Huelin, Fabrice Nagel, Jean-Marc Nagel (SPPA), Emilien Erard, Guillaume Roy, Thibault Frossard, Patrick Marchand, David Gury, Clément Quiquerez, Vincent Boillat, Olivier Beuret

1. Ouverture de l'assemblée et salutations du président

Marc Ritter ouvre l'assemblée à 20h15 en remerciant les membres pour leur présence et en saluant les invités. Il est agréablement surpris par le nombre de personnes présentes, des jeunes motivés par la défense professionnelle. Le programme se divise en deux parties : la partie officielle selon l'ordre du jour sera suivie d'un exposé de M. Martin Pidoux sur les défis des marchés et les stratégies d'exploitation possibles pour les relever.

2. Nomination des scrutateurs

Kevin De Biasio et Jean-Marc Laville sont désignés comme scrutateurs par le président.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale

Le PV, qui était à disposition sur le site de la Cja, est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du président

Activités 2016. Le groupe JAJ s'est déplacé en Suisse-centrale pour une visite d'exploitations qui fut très instructive. Les JAJ y ont découvert d'autres modes de production et les stratégies de succès de jeunes chefs d'exploitation.

Action « pour des prix équitables dans l'agriculture suisse ». Menée durant le mois de septembre, l'action a eu d'excellents échos dans la presse régionale. L'objectif était de montrer du doigt les entreprises de transformation et la grande distribution qui réalisent chaque année d'importants profits sans accorder un prix correct aux producteurs. En effet, l'image idyllique de l'agriculture que la grande distribution présente au public ne correspond pas à la réalité. Les marges que les distributeurs s'octroient devraient permettre de payer correctement les producteurs.

Foire du Jura. La présence des JAJ aux côtés de la CJA à la Foire du Jura est toujours une bonne occasion de communiquer avec la population.

Le projet « Maîtrise des coûts de production »: Sur la base de l'observation des comptabilités et de discussions sur les exploitations entre collègues, chacun peut valoriser le mieux possible le potentiel de son exploitation. Les secteurs forts de certaines exploitations permettent de voir les potentiels et d'évaluer les choses qu'on peut changer. Les thématiques traitées sont choisies par les participants dont l'objectif principal est de réduire les coûts.

Un programme adapté aux besoins de chacun dans lequel on peut profiter des expériences des autres. Le programme a été amélioré depuis ses débuts et est très productif. L'objectif est de créer un deuxième groupe pour 2017. C'est du temps bien investi ! Une rencontre aura lieu le 13 mars 2017 à La Croix-Blanche à Bassecourt.

MR incite les JAJ à s'exprimer selon leurs problèmes. Le groupe JAJ donne de la voix aux agriculteurs et il ne faut pas hésiter à le solliciter !

5. Comptes 2016

Cyril Flury, caissier, présente les comptes 2016.

Le résultat de l'activité 2016 présente un déficit de 744.15CHF. Les produits s'élèvent à 6'968.35 et les coûts à 7'712.50CHF. Les coûts extraordinaires sont dus à la campagne d'affichage (1'931.80 CHF), à la sortie en CH-Centrale (785CHF), ainsi qu'au frais de l'AG (391) et des paniers pour les invités (550CHF). Le bilan présente un total de 24'712.80CHF et une perte de 744.15. Le capital propre du JAJ au 31.12.2016 est de 19'926.10 CHF.

Daniel Faivre, présente le rapport des vérificateurs des comptes. Ils n'ont pas trouvé d'erreur, ils remercient le caissier et recommandent à l'AG d'accepter les comptes. Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements.

6. Démissions et élections au comité

Marc Ritter annonce les démissions d'Alain Girardin et d'Elodie Guédât. Il les remercie pour leur travail.

Emilie Boillat et Marc Kury sont proposés pour les remplacer au comité. Fabien Brahier remplacera Vincent Boillat à la Coja et sera invité à participer aux séances du comité. Ils sont élus à l'unanimité ! Ils sont aussi remerciés pour leur engagement et leur motivation.

7. Programme d'activités 2017

03 mars	Assemblée de la Cja
13 mars	Soirée d'information « Maîtrise des coûts de production »
8 avril	Soirée Disco des Jeunes éleveurs à Saignelégier
3-4 mai	Visite des JA Bourgogne - Franche-Comté
Fin Août	Sortie à définir

Le reste du programme est ouvert !

D'autres propositions peuvent être faites en tout temps par les membres au comité.

Le projet Maîtrise des coûts de production se poursuit en 2017. Un second cercle d'échange sera lancé si l'intérêt des membres est confirmé.

8. Projets 2017

2ème groupe coûts de production et Terrentraide seront suivis.

Les autres projets seront annoncés à mesure de leur nécessité et de leur création.

9. Budget 2017

Le budget 2017 prévoit une entrée de 6'200CHF et une dépense de 5'950CHF. Le bénéfice prévu s'élève à 250CHF. L'idée n'est pas de faire du bénéfice, mais de faire profiter les membres de cet argent.

L'Assemblée accepte le budget à l'unanimité.

10. Divers et imprévus

Communications Cja. Michel Darbellay (MD) transmet les salutations de la Cja. Le groupe montre de la longévité et c'est très bien. L'action qu'a menée le groupe permet de faire prendre conscience aux consommateurs des problèmes des agriculteurs.

Au niveau politique, la consultation sur l'ordonnance PA18-21 est lancée, la situation est critique sur certains points. En particulier au niveau de l'aide initiale et des crédits d'investissement. Les JAJ doivent être actifs à ce niveau-là et montrer leur opposition et faire entendre leur voix.

Le travail avec les milieux parlementaire est très positif au niveau de la PA. L'action de la défense professionnelle est bel et bien efficace.

Votation sur le contre-projet pour la sécurité alimentaire. Bien que loin d'être parfait, il contient la majorité des points de l'initiative, permet d'inscrire la sécurité alimentaire dans la Constitution.

Les nombreuses attaques contre l'agriculture illustre bien les remous qu'a subit l'initiative depuis son lancement. Il serait dès lors hasardeux de se lancer dans une course contre le contre-projet. Il faudra s'approprier ce contre-projet et garder le lead. C'est fondamental pour pouvoir garder une certaine pression sur la future PA. Il faudra donc se mobiliser un maximum sur le terrain. Les membres sont invités à se joindre aux efforts du comité. Il remercie le comité pour son engagement.

Communications ECR. Jean-Paul Lachat (JPL) transmet les salutations du service de l'ECR. La votation sur le contre-projet sera déterminante. L'OFAG a lancé la discussion sur la pa22+. La volonté d'ouverture se confirme, la disparition de la frontière pourrait même avoir lieu dans peu de temps. La politique libérale du CF Johann Schneider-Ammann y est pour beaucoup. Si l'initiative passe, tout cela peut être remis en question. Au contraire, si elle ne passe pas, les brides seront lâchées.

Il faut néanmoins toujours garder cette possibilité en tête. La rentabilité devient fondamentale dans la réflexion stratégique de l'exploitation.

Géo-Accorda. Le géo référencement sera effectué sur toutes les exploitations. Les services de conseil seront à disposition pour aider les agriculteurs. L'action sera menée par groupes de communes. Une marge de 3% dans la SAU sera tolérée dans la mise en œuvre. En principe, il n'y aura pas de sanctions rétroactives des surfaces excédentaires.

Pompe à traiter. La subvention (jusqu'à 50%) du système de rinçage des pompes à traiter est disponible à l'ECR sur demande (qu'il faut faire). Cette mesure fera partie des conditions de base des PER dès 2023.

Charges dans l'agriculture. Louis Buchwalder (LB) demande se demande si l'OFAG regarde aussi pour faire baisser les charges en Suisse lorsqu'ils bradent les prix des produits ? JPL L'agriculture sert de monnaie d'échange. Les biens agricoles à importer seront échangés contre des services ou des technologies suisses. La haute protection de la frontière ne correspond pas au modèle économique des autres secteurs et l'agriculture en pâtit aussi. Il faut anticiper ces changements. L'ouverture de la frontière sera couplée à des mesures d'accompagnement. Il faut être conscient de ces nouveaux défis. Marc Ritter (MR) reproche à la grande distribution de vouloir faire toujours plus de marge sur le dos des paysans. Pour JPL l'agriculture a déjà été confrontée à de nombreux défis qu'elle a su

relever par le passer (la production de légume a augmenté suite à l'ouverture des frontières dans les années 1990). LB Mais les aides auront une fin à un moment donné! Comment faire pour baisser les charges de l'agriculture ? JPL La perception qu'a la population de l'agriculture est aussi à prendre en compte dans l'équation. MD complète en disant que le prix du foncier représente des charges qui seront toujours lourdes à l'avenir. Il faut se positionner sur le marché suisse et négocier les parts de marges avec les distributeurs. On ne peut pas systématiquement sacrifier l'agriculture sur l'autel des négociations. Pour MR il faut définitivement se battre contre cela.

Agro-Image. Jean-Marc Laville présente l'activité d'Agro-image. L'agriculture se présente dans les écoles avec les jeunes agriculteurs. C'est un bon moyen de sensibiliser les écoliers à l'agriculture.

Vérification des comptes. Jeffrey Cattin est élu à l'unanimité comme suppléant vérificateur des comptes.

Marc Ritter clôt l'assemblée à 21h18 en rappelant le slogan des JAJ « Faisons germer nos idées ! ».

Le président
Marc Ritter

L'auteur du PV
Ignace Berret

Suite à l'assemblée, Martin Pidoux interroge les JA sur l'avenir de leurs exploitations dans un contexte économique incertain. Un résumé est disponible sur le site internet de la Cja.

L'assemblée se termine à 22h30. Suivie d'un dernier verre.